

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 1^{er} octobre 2013 à 20h00 à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Alexander Tomeo – district #3
Robert Beauchamp – district #4
Normand Clermont – district #5

Absence motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 9 et 23 septembre 2013
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2013

LOISIRS

- 4.- Ville de Deux-Montagnes/utilisation des terrains de soccer/protocole d'entente/autorisation de signature
- 5.- Bibliothèque La Sablière/financement de l'aide financière accordée dans le cadre du projet de développement des collections 2013-2014

VOIRIE

- 6.- Travaux correctifs de drainage – 25^e Avenue (au sud du Croissant Brunet)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 7.- Travaux correctifs de drainage – 25^e Avenue (au sud du Croissant Brunet)/décompte progressif #1/autorisation de paiement
- 8.- Travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 9.- Travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx)/décompte progressif #1/autorisation de paiement
- 10.- Travaux correctifs de drainage et pavage – 62^e Avenue (au sud du boul. Proulx)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et mise en plan/autorisation de paiement
- 11.- Travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage)/surveillance des travaux/offre de services
- 12.- Travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 13.- Travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage)/adoption de la soumission
- 14.- Fourniture et mise en place de nouvelles bornes d'incendie/assistance durant l'appel d'offres et surveillance des travaux/offre de services
- 15.- Fourniture et mise en place de nouvelles bornes d'incendie/adoption de la soumission

087

- 16.- Travaux correctifs de drainage – 22^e Rue (entre la 27^e et la 29^e Avenue) – 27^e Avenue (entre la 22 et la 26^e Rue) – 29^e Avenue (entre la piste cyclable et la 22^e Rue)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques/autorisation de paiement
- 17.- Travaux correctifs de drainage – 62^e Avenue (au coin de la rue André-Soucy)/soumissions par invitation/autorisation
- 18.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 19.- Période de questions
- 20.- Levée de la séance

13-10-186

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-187

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 9 ET 23 SEPTEMBRE 2013

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE les procès-verbaux des 9 et 23 septembre 2013 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante, Monsieur le Maire Denis Gravel, déclare ses intérêts dans la quincaillerie Marcel Gravel Inc.. Il s'abstient de participer aux délibérations et au vote du paiement de factures en provenance de sa quincaillerie.

13-10-188

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2013

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 26 septembre 2013 au montant de 107 731,89 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 26 septembre 2013 au montant de 245 051,23 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-189

VILLE DE DEUX-MONTAGNES/UTILISATION DES TERRAINS DE SOCCER/PROTOCOLE D'ENTENTE/AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, pour et nom de la municipalité, le protocole d'entente à intervenir avec la Ville de Deux-Montagnes relativement à l'utilisation des terrains de soccer pour une durée de trois (3) ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 et délègue au club de Soccer « Shamrocks » la responsabilité d'organiser le soccer sur le territoire.

QUE la résolution numéro 13-03-055, adoptée par le conseil le 11 mars 2013, soit rescindée et devienne de nul effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-190

BIBLIOTHÈQUE LA SABLIÈRE/FINANCEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS 2013-2014

ATTENDU QU'une aide financière a été accordée à la municipalité dans le cadre du projet de développement des collections 2013-2014 de la bibliothèque La Sablière;

ATTENDU QUE l'aide financière accordée s'élevant à 16 600 \$ sera versée sur un échéancier de trois (3) ans, soit en trois (3) versements égaux, à raison d'un (1) versement par année;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

DE confirmer que la Municipalité de Pointe-Calumet s'engage à financer la totalité du projet de développement des collections, y compris la part correspondant à la subvention accordée par le Ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-191

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 25^E AVENUE (AU SUD DU CROISSANT BRUNET)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 5 173,88 \$ à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 25^e Avenue (au sud du Croissant Brunet) (facture #2352 - 689,85 \$ et facture #2360 - 4 484,03 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-192

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 25^E AVENUE (AU SUD DU CROISSANT BRUNET)/DÉCOMPTE PROGRESSIF #1/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le paiement au montant de 66 801,21 \$ (taxes incluses), à la firme Desjardins Excavation Inc., lequel représente le décompte progressif #1, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 25^e Avenue (au sud du Croissant Brunet).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-193

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET PAVAGE – MONTÉE DE LA BAIE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LE BOUL. PROULX)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 7 933,27 \$ à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx) (facture #2353 – 3 305,53 \$ et facture #2361 - 4 627,74 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-194

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET PAVAGE – MONTÉE DE LA BAIE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LE BOUL. PROULX)/DÉCOMPTE PROGRESSIF #1/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 188 981,21 \$ (taxes incluses), à la firme Constructions Anor (1992) Inc., lequel représente le décompte progressif #1, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-195

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET PAVAGE – 62^E AVENUE (AU SUD DU BOUL. PROULX)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET MISE EN PLAN/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER le paiement au montant de 843,63 \$ à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et la mise en plan, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et pavage – 62^e Avenue (au sud du boul. Proulx) (facture # 2334).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

090

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE
– 32^E AVENUE (STATION DE POMPAGE)/SURVEILLANCE DES
TRAVAUX/OFFRE DE SERVICES

13-10-196 Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 12 septembre 2013 de la firme Ingemax, pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage), pour un montant forfaitaire de 8 500 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-197 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE
– 32^E AVENUE (STATION DE POMPAGE)/HONORAIRES PROFES-
SIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET
PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 538,65 \$ à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et la préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage) (facture # 2359).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-198 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE
– 32^E AVENUE (STATION DE POMPAGE)/ADOPTION DE LA
SOUSSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et de réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage);

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Desjardins Excavation Inc.	99 971,91 \$
Les pavages Dorval Inc.	112 126,50 \$
Constructions Anor (1992) Inc.	127 433,69 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Desjardins Excavation Inc. s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE la soumission de la firme Desjardins Excavation Inc., au montant de 99 971,91 \$ incluant les taxes, pour des travaux correctifs de drainage et de réfection de chaussée – 32^e Avenue (station de pompage), soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

091

FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE NOUVELLES BORNES D'INCENDIE/ASSISTANCE DURANT L'APPEL D'OFFRES ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX/OFFRE DE SERVICES

13-10-199

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 24 septembre 2013 de la firme Ingemax, pour l'assistance durant l'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux, dans le cadre de la fourniture et la mise en place de nouvelles bornes d'incendie sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet, pour un montant de 3 500 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-200

FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE NOUVELLES BORNES D'INCENDIE/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par invitation, dans le cadre de la fourniture et la mise en place de nouvelles bornes d'incendie sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Desjardins Excavation Inc.	67 698,71 \$
Constructions Anor (1992) Inc.	76 458,38 \$
Bernard Sauvé Excavation Inc.	91 980,00 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Desjardins Excavation Inc. s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE la soumission de la firme Desjardins Excavation Inc., au montant de 67 698,71 \$ incluant les taxes, pour la fourniture et la mise en place de nouvelles bornes d'incendie sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-10-201

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 22^E RUE (ENTRE LA 27^E ET LA 29^E AVENUE) – 27^E AVENUE (ENTRE LA 22 ET LA 26^E RUE) – 29^E AVENUE (ENTRE LA PISTE CYCLABLE ET LA 22^E RUE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 018,09 \$ à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 22^e Rue (entre la 27^e et la 29^e Avenue) – 27^e Avenue (entre la 22 et la 26^e Rue) – 29^e Avenue (entre la piste cyclable et la 22^e Rue) (facture # 2362).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 62^E AVENUE (AU COIN DE LA RUE ANDRÉ-SOUCY)/SOUMISSIONS PAR INVITATION/AUTORISATION

13-10-202

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER la directrice générale à demander des soumissions par invitation, dans le cadre des travaux correctifs de drainage sur la 62^e Avenue, au coin de la rue André-Soucy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE DE QUESTIONS

13-10-203

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QU'À 20h27, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale